

CALENDRIER PREVISIONNEL 2023-2024

**Les établissements de l'enseignement agricole n'ont pas accès à SLO.
Les procédures d'orientation sont consignées sur les fiches de dialogue.**

Les procédures d'affectation sont gérées par l'application SLA à la fois pour la consultation et pour la saisie des demandes d'affectation par les familles.

La procédure AFFELNET Lycée permet aux élèves des classes de 3^e et de 2^{de} GT de l'enseignement agricole de formuler leurs demandes d'affectation.

Les établissements d'origine vérifient les saisies, corrigent ou complètent les demandes des familles.

Le calendrier AFFELNET de chaque académie s'applique aux établissements relevant du **Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire de l'académie concernée.**

Les dates propres à l'Enseignement agricole

Mai-2024

Au plus tard Mercredi 22 mai <i>(en lien avec les dates des académies)</i>	Retour à la DRAAF pour la rentrée 2024 dans les formations relevant de son autorité <ul style="list-style-type: none">- Dossiers « cas particuliers » soumis à avis DRAAF- Demandes de Bonus Handicap et maladie invalidante- Dossiers 2^{de} Pro vers 1^{ère} Pro avec changement de familles de métiers- Dossier post CAP/CAPA vers 1^{ère} pro avec changement de filières- Voie Pro EN/EA vers voie GT Enseignement Agricole : demande d'avis DRAAF
Vendredi 31 mai	Date limite des conseils de classe de 3 ^{ème} et 2 ^{de} GT (établissements publics en lien avec Commission d'appel d'orientation)

Juin-2024

Mardi 4 juin	Commission Bonus Handicap de la DRAAF
Vendredi 7 juin	1 ^{er} envoi aux IIO des bonus handicap et des avis DRAAF défavorables
Lundi 10 juin (12h)	Date limite envoi des dossiers d'appel d'orientation par voie numérique à la DRAAF
Mercredi 12 juin	Commission régionale d'appel d'orientation pour les niveaux 3^e et 2^{de} GT (enseignement agricole public)
Vendredi 14 juin	2 ^{ème} envoi aux IIO des décisions des commissions d'appel, des bonus handicap et des avis DRAAF défavorables